



FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE
COMITE DE GUYENNE
10, Rue de la Tour de Veyrines - 33700 Mérignac

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Mérignac, le 8 Décembre 2021

Destinataires

Licenciés du Comité de Guyenne

Chères amies, Chers amis,

C'est avec une certaine nostalgie, que je viens de donner ma démission du poste de Présidente du Comité de Guyenne. J'ai tenu mes engagements pendant sept années souvent difficiles mais j'ai fait de mon mieux pour assurer le bon fonctionnement du Comité. Je remercie toute mon équipe qui m'a fortement soutenue et encouragée. Sans eux, je n'étais rien.

Conformément aux statuts, le Bureau a sollicité le 1^{er} Vice-Président, Pascal PERNOT, pour assurer l'intérim en attendant que l'Assemblée Générale Elective (qui doit se tenir fin juin) examine toutes les candidatures. Pascal a décliné cette demande pour des raisons personnelles. Nous avons donc coopté Jean-Luc PALMIERI qui a accepté de tenir le poste de Président intérimaire et nous l'en remercions vivement. Il a fait l'unanimité au sein du bureau.

Je reste toutefois membre du bureau et remplacerai Jean-Luc PALMIERI en tant que Vice-Présidente, responsable de l'agglomération.

Un grand merci à tous ceux qui m'ont apporté leur indulgence et leur amitié.

Bien amicalement et à bientôt.

Anne DUMORTIER
Vice-Présidente de l'agglomération